

La situation actuelle.

Recensement centrale SG au 7 mai

Synthèse	07-mai	
Agents à leur domicile	7 377	94,5%
dont agents placés en quatorzaine	12	0,2%
dont ASA garde d'enfants	379	4,9%
dont télétravail	6 069	77,7%
dont agents en ASA hors garde d'enfants	917	11,7%
Agents en PCA en présentiel	351	4,5%
Agents malades (symptômes non testés)	78	1,0%
total	7 806	

B. Le Maire et SG saluent l'action efficace des MEF.

Le taux de télétravail est très important 78 %. Il faut continuer dans ce sens. L'accueil à 100 % des agents dans les bâtiments reste impossible.

2 objectifs prioritaires sont visés pour le déconfinement progressif à partir du 11 mai :

- la sécurité sanitaire des agents
- la continuité du service public, devoir d'exemplarité des administrations, « boussole » pour le reste de la population. C'est un soutien à l'ensemble des secteurs économiques.

Visite des MEF avec SEP et le CHSCT-C.

Il y a eu une visite guidée des MEF par le CHSCT-C, avec présentation du dispositif à l'accueil, hall, resto, véhicules, des bureaux, et le toit de Vauban pour voir la ventilation du bâtiment. Puis présentation du nettoyage, des affichages complémentaires (WC, espaces communs...). Une communication pour informer les agents sur les changements organisés a été mise en place. Elle se veut la plus transparente possible.

Tous les bâtiments ont été réorganisés par rapport aux consignes sanitaires. Première étape plutôt bien traitée, de l'avis des membres du CHSCT.

Les diverses décisions prises

En matière de RH

Détermination à partir de lundi des catégories de personnel indispensables en présentiel.

Mise en place des horaires décalés. Les transports en commun aux heures de pointe seront réservés aux personnes se déplaçant pour leur travail.

La question du badgeage a été posée avec une grande acuité.

Deux options :

- soit on laisse toute latitude aux agents et on ne les fait plus badger, mais alors il n'y a plus aucune indication par rapport aux effectifs, à la volumétrie. Se pose aussi la question de l'assurance et des accidents de trajet.
- soit ils continuent à badger et il y aura une certaine souplesse sur les horaires d'entrée-sortie. De plus, dans cette option, les agents peuvent bénéficier des heures de récupération.

Aménagement des bureaux.

Des plexiglas ont été installés aux accueils, dans les bureaux où la distance de sécurité est insuffisante entre personnes et dans les véhicules. Toutes les cloisons n'ont pas été reçues mais elles arriveront dans la semaine.

Point sur les masques :

Aucun masque en tissu ne sera distribué pour les transports en commun. C'est une volonté du premier ministre.

Toutefois, le SG mettra à disposition un volant de 3 masques à usage unique par agent à son arrivée le matin.

Il y a 2 nouvelles sources d'approvisionnement : des masques lavables en tissu et un stock de masques non adapté à l'usage médical mais à usage professionnel oui. Ils sont en cours de répartition au niveau du ministère de l'intérieur.

Les préfets sont chargés de les redistribuer aux administrations de Paris intra muros. 410 000 masques sanitaires.

Distribution d'attestation aux agents : pas d'instruction à ce stade.

Dépistage : pas de préconisation systématique.

Suppression des jours de congés : c'est une mesure d'organisation des services. Beaucoup de personnes n'ont pas déposé de congés durant la période, il y a donc un risque fort de désorganisation des services.

Le décret prévoit la suppression de deux fois 5 jours de congés pour les agent.e.s en ASA. Au départ, la date prévue était le 23 mai mais maintenant c'est le 30 mai. Il peut y avoir des nécessités de service décidées par le chef de service.

Pour la majorité des directions : 5 jours à prendre d'ici au 30 mai sauf cas particulier, même pour les agents en télétravail.